



COLLECTIF STOP TARANIS

Porte-à-porte : quelques pistes pour se lancer !

Sommaire

Pourquoi ce document ?.....	1
Garder en tête l'objectif principal.....	1
Optimiser.....	2
Prévenir l'épuisement.....	2
Entrer avec précaution dans les propriétés.....	2
Lancer la conversation.....	3
Raconter une histoire.....	5
Développer son argumentaire.....	6
Répondre aux principales réactions défensives.....	7
Proposer une aide au remplissage.....	8

Pourquoi ce document ?

Aux côtés des permanences et réunions d'information, le porte-à-porte fait partie des actions les plus efficaces pour alerter la population et faire remplir des formulaires de refus d'exploration. Cependant, il n'est pas toujours facile de s'engager dans cette démarche ! Ce document a donc pour but de lister quelques conseils utiles pour débiter. Il ne s'agit en aucun cas d'un guide à suivre à la lettre, chacun-e sa façon de faire, selon ses expériences, compétences et limites personnelles ! 🧐

Garder en tête l'objectif principal

Le but principal du porte-à-porte est d'informer la population et de faire remplir un maximum de formulaires de refus d'exploration (puis si possible des bulletins d'adhésion à Toussunx, et éventuellement vendre des badges/autocollants/panneaux).

De fait, plus on accumule de refus d'exploration, plus la carte que Breizh Ressource présentera à ses investisseurs sera incomplète, plus on a de chance de décourager ces derniers et d'éviter ainsi que le projet ne voie le jour (cf [Variscan](#)). En outre, un grand nombre de refus signale également une forte mobilisation de la population, donc un contexte potentiellement conflictuel, et par là même, risqué.

Pour que les formulaires de refus puissent être correctement pris en compte, il est indispensable de préciser les identifiants de chaque parcelle (lettres et chiffres) ET leur commune d'appartenance.

Attention, les gens peuvent confondre formulaire de refus, pétition et consultation publique. Assurez-vous bien qu'ils comprennent de quoi vous parlez !

Optimiser

Se mettre en lien avec le groupe porte-à-porte, pour se coordonner avec les autres militant·es locaux·ales : identifier les zones déjà couvertes, se répartir le territoire restant...

Se donner des objectifs clairs pour chaque session de porte-à-porte et optimiser les trajets en fonction de l'emplacement des hameaux/villages/rues ciblées.

Tenir à jour une liste des hameaux/rues visitées et la communiquer à son collectif communal et si.

Prévenir l'épuisement

Trouver un·e ou plusieurs camarades de porte-à-porte 🤝.

Ne pas hésiter à se laisser du temps entre les sessions.

Ne pas prendre pour soi l'accueil souvent un peu distant, les personnes ne s'attendent pas à être interrompues dans leur quotidien par des inconnu·es.

Se préparer à des réactions verbalement virulentes 😡, même si heureusement, cela reste généralement assez rare. Dans ce genre de situation, si on se sent la capacité et l'envie d'essayer d'ouvrir le dialogue calmement malgré tout, tant mieux ! Mais si ce n'est pas le cas, ne pas hésiter à couper court, d'un « Très bien, bonne soirée ! », et à tourner les talons.

Entrer avec précaution dans les propriétés

Pour mettre toutes les chances de son côté, autant éviter de surprendre ou froisser les gens d'entrée de jeu 😊.

Prendre 2 min pour observer et trouver l'entrée principale.

Localiser et utiliser la sonnette/cloche s'il y en a une, souvent située soit au niveau du portail, soit à la porte d'entrée.

S'il y a un portail fermé et pas de moyen de sonner, tenter d'ouvrir le portail (y compris s'il y a un loquet fermé accessible de l'extérieur) et s'annoncer distinctement pour prévenir de son entrée sur la propriété. Par exemple, alterner les « Bonjour ! » et « Il y a quelqu'un ? » d'une voix suffisamment forte, le temps d'arriver à la porte d'entrée.

Une fois devant la porte d'entrée, il peut être bénéfique de laisser un peu d'espace, de façon à limiter le caractère potentiellement invasif de la démarche.

Dès les beaux jours, dans la mesure du possible, privilégier les soirs de semaine, entre 18h30 et 20h, ou les samedis après-midi.

Toujours dans la mesure du possible, éviter les dimanches après-midi (propices à une bonne sieste... 😴).

En période de vacances, il peut être plus indiqué d'opter pour des permanences devant les commerces (boulangerie, pharmacie...), plutôt que pour du porte-à-porte.

Lancer la conversation

Les premiers mots échangés ont pour but de rassurer sur nos intentions 😊 (ni vente forcée, ni conversion religieuse par exemple), en indiquant clairement notre objectif d'information et de protection de la population.

Dans de très nombreux cas, il n'est pas nécessaire de dérouler d'emblée un argumentaire précis et exhaustif. La simple mention d'un projet minier ou de « forages tous les 200 à 400 mètres, y compris sur les propriétés privées » suffit à motiver nombre d'habitant·es à remplir le formulaire de refus.

Voilà un exemple de phrase d'accroche :

Bonjour,
Je suis un.e voisin.e, j'habite dans le hameau/la commune X et je fais du porte-à-porte pour informer la population du projet minier sur notre région. Vous êtes au courant ?

Selon la réponse, on peut rentrer directement dans la narration du projet, ou souligner l'importance de protéger son terrain, ou encore commencer à développer un argumentaire. Classiquement, la conversation peut ressembler à quelque chose comme l'exemple simplifié et schématisé dans la [Figure 1](#) (page suivante).

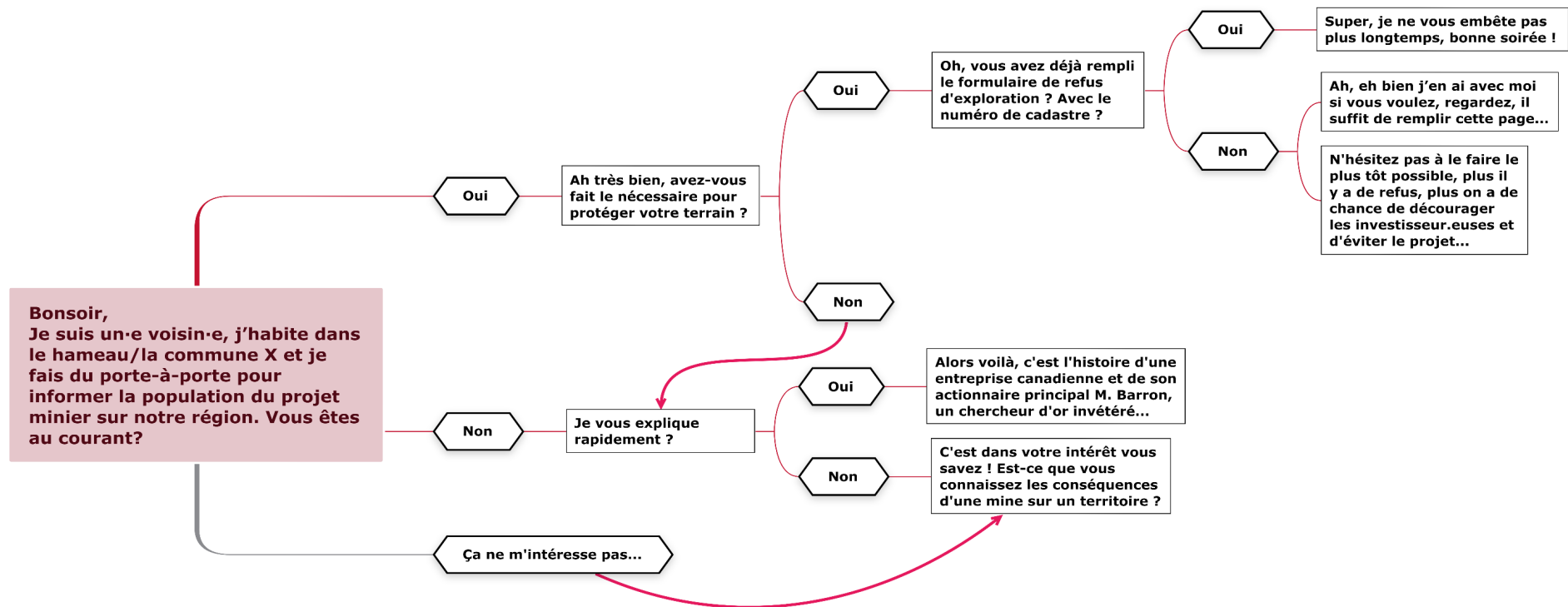


Figure 1: Exemple de conversation simplifiée

Raconter une histoire

Il peut être intéressant d'avoir en tête une présentation succincte du projet et de ses enjeux. Cela permet, une fois les premiers mots échangés, d'expliquer efficacement la situation, sous forme d'un court récit. Par exemple :

C'est l'histoire d'une entreprise canadienne, Aurania Ressource, dont le principal actionnaire M. Barron est un chercheur d'or invétéré. Ce M. Barron a entendu parler de la présence d'or en Bretagne ! Ni une ni deux, Breizh Ressource, une filiale d'Aurania (l'entreprise canadienne), a déposé trois permis de recherche sur notre région, dont Taranis. Concrètement, ça veut dire que sur cette zone de 360km² (montrer la carte du formulaire de refus) ils veulent faire des forages tous les 200 à 400 mètres, y compris sur les propriétés privées, pour faire une cartographie des ressources du sous-sol ! Puis, en gros, une fois la carte réalisée, elle sera vendue au plus offrant, et le futur exploitant ouvrira une mine pour extraire les ressources identifiées.

Généralement, un simple petit paragraphe de ce genre (1 min à peine) ne laisse pas indifférent. Vous aurez peut-être déjà à cette étape une petite idée de comment se positionnent vos interlocuteur·ices vis-à-vis du projet minier. Surprise, scepticisme, intérêt, opposition franche... Les réactions des gens vous permettront d'adapter la suite de votre discours.

Typiquement, si la personne se montre plutôt :

- Réceptive, curieuse, intéressée (et autres réactions positives), il suffit alors d'expliquer le fonctionnement du formulaire de refus et les moyens de le retourner.
- Neutre, dans l'expectative (ou s'il est difficile de savoir ce qu'elle pense), on peut embrayer sur une prise de position sommaire et sur le formulaire de refus :
« Une mine, c'est toujours un désastre sanitaire et environnemental pour la région touchée, donc si comme nous, vous n'en voulez pas, voici la marche à suivre... »
- Non concernée, sceptique, dans le déni, méprisante vis-à-vis du sujet, dans une confiance absolue en la propriété privée, alors il faudra tenter d'entrer dans une phase de pédagogie et d'argumentation.

D'autre part le « récit » peut s'accompagner de photos de mines françaises (Glomel, Salsigne...), utiles pour que les personnes aient en tête une représentation plus précise des projets miniers.

Développer son argumentaire

Il nous semble primordial d'être suffisamment à l'aise avec les principaux arguments contre les mines mais aussi conscient·e des alternatives à l'extractivisme. Nous ne détaillerons pas tout cela ici, mais n'hésitez pas à prendre un peu de temps pour vous informer sur les sites d'[Eau & Rivières de Bretagne](#), de [Stop Taranis](#) ou du [Splann](#).

Ne pas commencer par les considérations écologiques

Dans un premier temps, évitez soigneusement les arguments à consonance écologiques. En effet les personnes sensibles à l'écologie seront très facilement (voire déjà) convaincues du potentiel néfaste d'une mine. En revanche, les personnes qui n'ont pas envie d'entendre parler d'écologie seront vraisemblablement effarouchées par ces arguments. En résumé, en utilisant une rhétorique basée sur l'écologie, on risque fort de ne toucher que les personnes déjà « gagnées » à notre cause, et de se mettre à dos une partie potentiellement non négligeable des autres.

Diversifier ses arguments

Il peut être avantageux de choisir, parmi les conséquences d'une mine, des arguments à la fois proches du quotidien des habitant·es et variés pour avoir un maximum de chances de toucher l'interlocuteur·ice : la chute de la valeur du foncier, l'impossibilité de consommer les produits de son potager, l'accaparement de la ressource en eau dans une région déjà en tension, des risques pour la santé des habitant·es, la pollution de très long terme des sols et des eaux...

Faire valoir la légitimité/crédibilité de notre démarche

Face à des personnes méfiantes ou vulnérables, notamment des personnes âgées mais pas uniquement, n'hésitez pas à mettre en avant la diversité d'acteur·ices publiques opposé·es à ce projet minier. Pour rassurer, on peut par exemple mentionner que la mairie est en capacité d'accompagner au remplissage des formulaires de refus. Il est également possible de citer [Eau & Rivières de Bretagne](#) comme étant l'organisme ayant tiré la sonnette d'alarme et sans qui le projet serait probablement resté sous les radars bien plus longtemps. Enfin, on peut souligner la mobilisation de syndicats forestier et [agricole](#), ainsi que l'appui des [professionnel·les de santé de Redon](#) (CPTS).

Répondre aux principales réactions défensives

Il arrive parfois qu'à peine notre phrase d'accroche terminée, les personnes aient des réactions défensives spontanées. Elles font généralement appel à un type d'argument parmi 3 ou 4 récurrents, et peuvent faire preuve de beaucoup d'aplomb ! Il nous semble alors important de ne pas se démonter et de pouvoir rebondir, répondre à leurs arguments sur un ton détendu et compréhensif, sans entrer dans une opposition directe 🌱.

Vous avez bien un téléphone portable ! Vous êtes sûrement pour les voitures électriques !

→ Oui tout à fait, il peut être difficile de se passer de téléphone portable dans la société actuelle. Cependant, peut-on imaginer ne pas en changer aussi régulièrement ? Pouvoir compter sur davantage de recyclage ? Lutter contre l'obsolescence programmée avec des téléphones plus réparables et responsables ?

Par ailleurs, le principal minerai recherché serait l'or, pour sa rentabilité, qui s'avère n'être que très peu utile à l'industrie ! À peine 7-8 % de l'or est utile à l'industrie, le reste est destiné à l'orfèvrerie ou à dormir dans des coffres.

Oh ils ne viendront pas chez moi ! Je ne les laisserai pas faire ! C'est une propriété privée !

→ C'est ce qu'on a tendance à penser, mais à partir du moment où des ressources minières sont avérées, le code minier prend le pas sur la propriété privée telle que définie par le code civil. Et le sous-sol appartenant à l'État, si le projet est accepté, il deviendra très difficile de se protéger, de se prémunir de forages sur nos terres. On a plusieurs exemples de mines en France où les gens n'ont pas eu d'autre choix que d'accepter les forages et la mise en place d'une mine sur le pas de leur porte ! (cf [Glomel](#), mine d'andalousite dans les Côtes d'Armor OU Salsigne, ancienne mine d'or dans l'Aude)

On est d'accord pour creuser à l'autre bout du monde, mais pas chez nous, il faut être cohérent !

→ Malheureusement, le fait d'ouvrir une mine ici, n'empêchera pas l'ouverture d'une mine ailleurs dans le monde. On se situe en effet dans des logiques sociétales portées sur l'extraction à tout va, au nom du profit et du « progrès ». Le collectif Stop Taranis est opposé à l'extractivisme minier ici comme ailleurs ! En l'occurrence, on a là une possibilité d'agir en s'opposant à ce projet, protégeant ainsi à peu de frais notre belle région !

On est en France, on est protégé par le gouvernement ! On a des lois pour nous protéger, ils ne peuvent pas faire n'importe quoi, il y a des garde-fous !

→ Il se trouve que le gouvernement affiche une volonté politique très clairement en faveur de l'extractivisme, au nom de la souveraineté nationale. Seulement, une fois les recherches effectuées et les ressources identifiées, l'exploitation sera menée par un exploitant privé, pas forcément français, et les métaux extraits seront revendus sur le marché mondial, au plus offrant.

→ On pourrait croire que la législation française nous protège et empêche les exploitants de polluer les territoires, mais ce n'est pas le cas. On a un exemple actuel à [Glomel](#), d'une mine en activité dans les Côtes d'Armor, et l'exploitation est un désastre sanitaire et environnemental ! Alors même que ce secteur comporte, des terrains agricoles, une réserve naturelle régionale et une zone humide à protéger !

Proposer une aide au remplissage

Dans certains cas (personnes âgées, vulnérables...) le remplissage du formulaire de refus peut représenter une épreuve. La difficulté de communiquer avec le monde extérieur, l'absence d'internet, la complexité de retrouver ses numéros de parcelles, sont autant de freins susceptibles de décourager les gens. Dans ces situations, ne pas hésiter à offrir un soutien, direct ou non :

- Demander si des enfants/parents/connaissances/voisin-es pourraient les aider
- Évoquer le soutien possible de la mairie (pour le remplissage et pour l'obtention des numéros de parcelles)
- Proposer de remplir tout le formulaires en direct
- Proposer de chercher leur parcelle directement nécessite une connexion internet)
 - via le site [cadastre.gouv](https://cadastre.gouv.fr/)
 - via les applications Géoparcelle ou Cartes IGN
- Proposer de prendre en photo le formulaire rempli pour l'envoyer pour elles/eux à Eau et Rivières de Bretagne (surtout pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail et ne pouvant se rendre en mairie)